

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAISSAC – SEVERAC L'EGLISE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents ou représentés : 23

L'an deux mille dix-huit, le 30 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 26 mars 2018, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle BOURREL, Maire intérimaire.

Présents ou représentés : MM. Danielle BOURREL, Emile LAYRAL, Yves KLEIN, Jean-Louis PUEL, David MINERVA, Françoise RIGAL, Jean-François VIDAL, Thierry PEYRAC, Claire AYRAL, Yves BEZAMAT, Eric BONAL, Claire BURGUIERE, Fernand DA SILVA, Brigitte DUR, Françoise FOUET, Mireille GALTIER, Philippe LIBOUREL, Patricia PEPIN (Procuration Véronique VANACHTER), Florence ROUS, Aline TORDEUX, Christophe TRUCHETTO, Olivier VALENTIN, Véronique VANACHTER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée, Claire BURGUIERE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée et accepte de remplir ces fonctions.

OBJET : Fixation des tarifs de location des salles communales

VU les articles L.2122-21, L.2144-3, L.2212-2 du code général des collectivités territoriales.

CONSIDERANT la nécessité d'harmoniser le tarif de location de la salle des fêtes de Sévérac l'Eglise et du Centre Administratif de Laissac.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de fixer les tarifs de location des salles communales comme suit

<u>Particuliers habitants la Commune</u>	Centre administratif Laissac		Salle des fêtes Sévérac l'Eglise		
	Eté (Réf Chgt heure)	Hiver (Réf Chgt heure)	Location	Heure de Chauffage	Cuisine
Vin d'honneur Réunion sans repas	80 €	100 €	60 €	5.15 €	42 €
Mariage Réunion avec repas (une soirée = 2 jours)	250 €	350 €	120 €	5.15 €	42 €
Mariage Réunion avec repas (deux soirées = 3 jours)	350 € (250€ si mariage)	450 € (350€ si mariage)	180 €	5.15 €	84 €

<u>Associations de la Commune</u>	Centre administratif Laissac	Salle des fêtes Sévérac l'Eglise
Réunions et Animations (sans but lucratif)	Gratuit	Gratuit
Concours de cartes (belote , poker ...etc)	40 €	40 €
Thé dansant	50 €	50 €
Quine	61 €	61 €
Bal / Repas dansant	80 €	80 €
Gratuité à partir de la 3ème manifestation dans l'année civile		
Associations caritatives (Téléthon , Mucoviscidose ,etc ...)	Gratuit	Gratuit

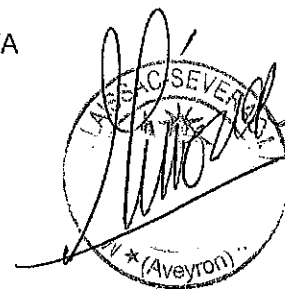
<u>Particuliers et Associations n'habitants pas la Commune (sous réserve de la validation par la municipalité)*</u>	Centre administratif Laissac		Salle des fêtes Sévérac l'Eglise		
	Eté (Réf Chgt heure)	Hiver (Réf Chgt heure)	Location	Heure de Chauffage	Cuisine
Vin d'honneur Réunion sans repas	160 €	200 €	120 €	5.15 €	84 €
Mariage Réunion avec repas (une soirée = 2 jours)	500 €	700 €	240 €	5.15 €	84 €
Mariage Réunion avec repas (deux soirées = 3 jours)	700 € (500€ si mariage)	900 € (700€ si mariage)	360 €	5.15 €	84 €

* Pour les personnes extérieures à la Commune, le délai de réservation ne pourra être supérieur à 3 mois avant la date de la manifestation.

Fait et délibéré en mairie,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

David MINERVA



ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte**actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr** <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>lundi 16 avril 2018 à 09:56 réceptionÀ : mairie-de-laissac@wanadoo.fr , acte-smica@omnikles.comEACT--PREF012-200056398-201...
848 o012-200056398-20180330-18033...
1 Ko**Accusé de réception**

Acte reçu par: Préfecture de l'Aveyron

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2018-04-16

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE

N° de SIREN: 200056398

Numéro Acte de la collectivité locale: 180330_052

Objet acte: Fixation des tarifs de location des salles communales

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.1.1-débat d'orientations budgétaires

Identifiant Acte: 012-200056398-20180330-180330_052-DE